

Compte rendu de la réunion du Comité des fêtes du mardi 10 août 2021

Étaient présents : Jeannine Rizza, Marguerite Trenti, Geneviève et Jean-François Couval, Alain Souaillat, Dominique Morel, Nadine Bathelot, Annette Tramesel, Mathias Marcou, Evelyne Rousselot, Annie Glaudeix, Colette Fallot,, Nicole Vialle, Marie Baudouin.
Étaient excusés : Pierre Léger, Ghislaine Larrère, Michel Ménigoz, Michel Jacquet, Marie-Noëlle Jouannade.

Mme Rizza, la Présidente, ouvre la réunion à 18 h 30.

A l'ordre du jour, l'organisation de la marche du Téléthon qui doit avoir lieu le samedi 28 août. Mme Rizza rappelle l'incertitude de l'évolution sanitaire.

Marguerite Trenti s'occupe des différents supports publicitaires (presse, Office de Tourisme, site, affiches, etc...) et informe que le pass sanitaire sera obligatoire à l'inscription.

Les parcours de 7,5 et 12 km, balisés respectivement en rouge et vert, ont été élaborés par Jean-François Couval qui sera aidé pour le balisage et la signalisation par Alain Souaillat.

La présidente présente les affiches réalisées par Marguerite Trenti et les distribue afin qu'elles soient apposées dans différents lieux stratégiques dans les prochains jours.

Les départs auront lieu au terrain de pétanque, près du stade.

Les inscriptions se feront entre 9 h et 11 h avec Annette Tramesel et Geneviève Couval pendant que Mathias Marcou vérifiera les pass sanitaires.

Le point de ravitaillement, situé près du château d'eau de Corbenay, sera géré par Marie-Noëlle Jouannade et Alain Souaillat.

Les repas à emporter au pris de 10 euros ont été réservés par la Présidente auprès de Philippe Rollier (cuisse de poulet, salade de pommes de terre et tomates, tarte à l'abricot). A partir de 10h30, Colette Fallot, Evelyne Rousselot et Nicole Vialle prépareront les repas pour le transport et à la demande, dans des sacs papier.

Francis Thiébaud sera en charge de l'organisation de la pétanque de l'après-midi.

La Présidente lève la séance à 19h24.